



M I G A D O

Migrateurs Garonne Dordogne

ACTIONS DE COMMUNICATION / SENSIBILISATION AUTOUR DES
POISSONS MIGRATEURS AMPHIHALINS SUR LE BASSIN DE LA
DORDOGNE - ANNEE 2007

dossier ANIMD07



Etude financée par :

Europe
Agence de l'Eau Adour Garonne

I. CAUT
M. CHANSEAU

juillet 2008

MI.GA.DO. 17D-08-RT



1. INTRODUCTION

De nombreuses actions sur les poissons migrateurs sont menées sur le bassin de la Dordogne, depuis de nombreuses années. Si l'animation de ces programmes Migrateurs est assurée par EPIDOR sur un plan « politique » à l'échelle du bassin, les actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public sont quasiment inexistantes.

A ce stade des programmes Migrateurs, en raison notamment des difficultés rencontrées et des nombreuses échéances à venir, il paraît maintenant indispensable de promouvoir les espèces migratrices, de valoriser les actions menées sur le bassin et de sensibiliser le grand public aux enjeux que représentent ces espèces.

- ✦ L'utilisation d'une ressource locale, telle que les poissons migrateurs, comme support de l'éducation à l'environnement apparaît comme une caractéristique importante car elle permet :
 - ✦ de faire connaître cette richesse naturelle et patrimoniale du territoire
 - ✦ de faire connaître et de soutenir le travail des acteurs locaux dans ce domaine
 - ✦ de faire découvrir les différentes espèces de poissons migrateurs du bassin de la Dordogne par divers aspects (biologie, écologie,...) et plus généralement de comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques et les interrelations des Hommes avec ce milieu
 - ✦ de faire aimer le milieu naturel pour donner envie de respecter et d'agir autrement
 - ✦ Au-delà de la découverte des richesses du milieu aquatique, ce programme permettra assurément de développer une éco citoyenneté active fondée sur le respect, la tolérance, la responsabilité et l'engagement individuel et collectif.

2. OBJET DE L'ACTION

Les opérations de pédagogie à l'environnement viseront le grand public et plus particulièrement, dans un premier temps tout au moins, les scolaires.

Les actions proposées s'inscrivent dans le cadre de l'article 6 et 8 de la Charte de l'environnement. Article 8 : « L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte ». De plus, le projet est en parfaite adéquation avec la volonté du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD), d'éduquer les enfants à l'environnement (Bulletin Officiel n°14 du 05 avril 2007 : seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable). Ce plan triennal (2007-2010) fait suite à une première phase de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable mis en place depuis 2004.

Le Grenelle de l'environnement (octobre 2007) prévoit dans l'organisation de l'action en faveur de la biodiversité, de développer fortement la formation, l'éducation et la sensibilisation. Ceci en systématisant l'enseignement des sciences de la nature à tous les niveaux. L'une des propositions formulées est le renforcement des programmes d'enseignement des sciences naturelles, dont la biologie et l'écologie, dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en le complétant systématiquement par des approches de terrain et des classes vertes.

✦ MIGADO peut répondre à cette ambition éducative. En effet, cette action trouve tout son sens dans l'ancrage de MIGADO sur le terrain. L'association devenue un pôle technique reconnu, maîtrise à ce titre la connaissance de la problématique « poissons migrateurs », du terrain, des techniques d'étude, et peut de ce fait assurer la transmission de ses connaissances et de ses compétences en alimentant les contenus pédagogiques.

Il semble particulièrement intéressant que, compte tenu de sa spécificité, la thématique « Poissons migrateurs » puisse être abordée par des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, le sens des responsabilités et de l'action. De plus, cette thématique permet d'aborder de nombreux aspects des milieux aquatiques tels que l'impact des barrages, la qualité des eaux..., pouvant s'inscrire dans un cadre pluridisciplinaire (biologie, écologie, physique, chimie...).

3. MISE EN PLACE DES ACTIONS

3.1 Les débuts de la sensibilisation

Le programme de communication / sensibilisation a débuté cette année par la réalisation d'une intervention pour l'association « Terre de Montaigne », et par la mise en place d'un premier partenariat avec le collège de Beaulieu sur Dordogne. Cette collaboration doit se poursuivre fin 2007 - courant 2008. Cette année le partenariat comportait 2 volets :

- La réalisation d'une conférence à la salle polyvalente de Beaulieu sur Dordogne, destinée en premier lieu aux élèves du collège. Les enfants ont assisté à un exposé détaillé sur les poissons migrateurs qui peuplent leur rivière puis ont pu poser des questions.
- La participation de quelques élèves du collège au fonctionnement de l'incubateur de terrain. Cette participation s'est traduite par la mise en place des œufs de saumons dans l'incubateur, et par un suivi de l'évolution des œufs jusqu'à l'éclosion puis l'émergence des alevins.



Le collège de Beaulieu sur Dordogne a été contacté en fin d'année 2007 pour la mise en fonctionnement de l'incubateur. De nouveaux élèves vont adhérer à ce programme pédagogique en 2008. Des déversements d'alevins par des enfants sont déjà prévus pour 2008 dans la mesure des possibilités de chacun.

3.2 Animation / Présentation dans les classes

3.2.1 Pour les scolaires du premier degré :

Les animations proposées aux élèves du premier degré nécessitent une validation du projet par l'inspection académique du département. Un dossier descriptif des animations et visites proposées, sera transféré à l'inspection académique de Dordogne dans un premier temps, puis aux autres départements concernés. L'acceptation du dossier donnera la possibilité d'intervenir dans les écoles primaires. L'établissement public Epidor prend en charge l'organisation d'une journée « enseignants » à la pisciculture de Castels qui aura pour objectif de faire découvrir les structures ouvertes, le matériel et le personnel MIGADO mis à leur disposition.

3.2.2 Pour les scolaires du second degré :

Les animations proposées aux élèves du second degré ne nécessitent pas de validation par les inspections académiques. Il est cependant indispensable de prendre contact directement avec les chefs d'établissements, qui doivent accepter le projet d'animation avant de le transmettre aux professeurs de sciences concernés.

3.2.3 Description des animations :

Adaptation du contenu des animations

Une première séance de concertation avec les enseignants définira les axes stratégiques des notions qui seront développées au cours des interventions avec les élèves. Ces interventions peuvent se présenter sous la forme d'une simple présentation des poissons migrateurs ou alors sous la forme d'un projet pédagogique (pluridisciplinaire ou non) mis en place avec le corps enseignant, et regroupant une partie théorique (cours et animation en classe) et une approche de terrain, suivis d'une mise en situation (création de supports de communication, suivi d'un incubateur d'œufs de saumons, ...). Le thème poissons migrateurs devient alors une base de travail pour les élèves.

Animations présentations en classe

Une réunion a été réalisée à Castels avec des enseignantes du premier degré afin d'ajuster nos actions pour répondre à leurs attentes, et pour définir plus précisément le temps d'une présentation qui correspond au temps d'attention des enfants, sachant que la puissance de l'attention varie en intensité et en durée selon l'âge et les facultés de chacun. Les animations destinées aux élèves se présenteront donc sous la forme d'une présentation avec un support PowerPoint dont la durée sera variable, suivie de 10 à 15 min de questions / réponses. La présentation sera introduite au préalable par les professeurs L'intervention aura lieu dans les locaux des établissements et peut être adaptée à des conférences comme pour le collège de Beaulieu sur Dordogne. Le contenu de l'animation pourra être modifié en collaboration avec les professeurs pour une meilleure synergie entre l'intervention et les programmes d'enseignement. Le thème « poissons migrateurs » permettra d'aborder les notions de développement durable, protection de l'environnement et de biodiversité, importantes aux yeux de l'éducation nationale et du MEDAD.

Le projet éducatif n'aura de sens que s'il est construit à partir des représentations et connaissances des élèves. Dans cette perspective, une discussion collective (en début d'intervention avec l'animateur ou pendant les cours avec le professeur) permettra d'une part de faire émerger les représentations des élèves et d'autre part de « problématiser » le sujet.

Coût du matériel de projection

La réalisation d'animations dans les classes nécessite l'achat de matériels de projection.

Matériels	Coût*
vidéo projecteur	709,87
ordinateur portable	827,76
Total HT	1537,63
TVA	301,37
Total TTC	1839,00

* Prix TTC exprimés en euros

3.3 Visite sur site de la pisciculture de Castels

La visite du site de la pisciculture de Castels pourra être indépendante des animations en classe ou bien s'inscrira dans la continuité des présentations faites en classe, décrites précédemment.

Dans le cadre de l'aménagement du site de la pisciculture de Castels, deux projets se distinguent :

- La création d'une salle d'exposition et de projection dans la salle commune de la pisciculture
- La création d'un parcours découverte de la pisciculture

Un travail de conception d'une charte graphique sur le thème des poissons migrateurs sera demandé à un graphiste afin d'uniformiser les supports de communication (panneaux, écran pour diaporama fond de CD imprimable, documents et plaquette de présentation). Le coût de ce travail a été estimé à 1000€.

3.3.1 Public visé et déclarations

La visite de l'exposition ne sera pas réservée aux seuls groupes scolaires mais sera aussi ouverte au grand public. Pour cela, il impératif de changer la destination du local d'exposition, afin de le changer en Etablissement Recevant du Public (E.R.P.). Le local sera donc déclaré en salle de réunion. Il s'agit dans le cas présent de l'ouverture d'un E.R.P. de 5^{ème} catégorie. Bien que cette catégorie d'E.R.P. soit assujettie à des mesures allégées (arrêté du 22/06/90 modifié), ces petits établissements doivent cependant, comme tout autres ERP, suivre les procédures administratives lors de l'aménagement.

Une déclaration préalable sera donc déposée à la mairie de Castels, à la suite de quoi, les commissions de sécurité et d'accessibilité seront saisies afin de préconiser les travaux à suivre pour l'obtention de l'autorisation d'ouverture délivrée par le maire de la commune. Une première rencontre avec le préventionniste de la commission de sécurité de l'arrondissement de Sarlat a permis de déterminer l'ensemble des travaux à effectuer pour que le local d'accueil du public soit conforme aux règles de sécurité. Le plan détaillé des travaux prévus et la liste des matériels utilisés seront soumis au préventionniste afin d'établir une notice descriptive de sécurité qui figurera dans le dossier de demande préalable. Cette notice devra être suivie scrupuleusement lors des travaux d'aménagement. Les plans de la salle ont été réalisés pour monter les différents dossiers.

3.3.2 Exposition permanente / projection



La pièce principale du local renfermera une exposition pédagogique sur le thème des « poissons migrateurs ». Elle sera aménagée par des panneaux d'information principalement disposés contre les murs et conservera un espace central polyvalent. Des posters réalisés à partir de photos MIGADO seront affichés pour la décoration.

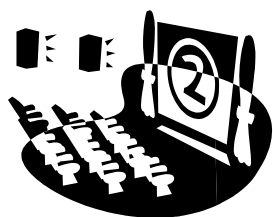
Constituée de 5 panneaux pédagogiques, cette exposition permanente s'adressera aux scolaires et d'une façon générale au grand public. Elle sera réalisée par un imprimeur à partir du cahier des charges établi. Cette exposition en quelques panneaux présentera l'exposé diaporama résumé. Il s'agit d'avoir un ensemble autonome qui sera soit utilisé comme élément de décor à Castels soit déporté dans un site extérieur (hall de mairie, établissement scolaire, manifestation locale, salle de conférence...). Le coût de l'exposition (5 visuels imprimés et montés sur supports déroulants) a été estimé à 1500€.

Plan provisoire de l'exposition :

- 1- Qu'est-ce qu'un poisson migrateur - Le bassin de la Dordogne

- 2 Les différentes espèces (présentation générale et points particuliers à chaque espèce)
- 3- Les problèmes
- 4- Les actions menées
- 5- Les acteurs – l’organisation

Un aquarium viendra compléter l’exposition, servira à la fois d’élément de décoration et d’incubateur de salle dans lequel le public pourra observer des œufs en incubation ou des jeunes saumons selon la saison. Le coût estimé du dispositif est de 2000€ (unité réfrigérante, système de filtration et meuble compris).



Les projections de films et diaporamas, se feront dans l’espace central de la salle d’exposition, selon le schéma décrit dans le plan de la salle de projection (annexe 2). Les sièges sont prévus amovibles afin de conserver libre l’espace central lors de la visite de l’exposition (ils seront installés puis rangés en début et fin de projection).

Les projections seront composées de diaporamas, de shows diapo et de films appartenant à MI.GA.DO., renouvelés régulièrement.

Un diaporama sera réalisé (modulable en fonction du public : 15 à 20’ pour les petites classes, voire 1h30 pour des conférences spécialisées) qui développe un exposé complet sur les poissons migrateurs et qui s’appuie sur des exemples pris chez les différentes espèces. Plan provisoire de l’exposé :

- Présentation rapide du bassin de la Dordogne
- Les poissons migrateurs : Qu’est-ce qu’un poisson migrateur ? Quelles sont les espèces présentes sur la Dordogne ? Comment et où vivent chacune d’elles ?
- Les problèmes : Quels sont les difficultés rencontrées au cours du cycle de vie d’un poisson : obstacle à la remontée, pêche, pollutions, éclusées, manque d’eau étiage chevelu, dévalaison, bouchon vaseux
- Les actions : le suivi des populations (migration, frayères, pêcheries...), passes à poissons, éclusées, repeuplement pour les espèces qui ne peuvent pas se maintenir toutes seules, et d’une façon générale maintenir et retrouver rivière vivante (gestion étiage, dépollution,...)
- Les acteurs et l’organisation

Les films actuellement à disposition sont les suivants :

- La reproduction artificielle à Bergerac et Castels
- La reproduction naturelle de la lamproie
- La reproduction naturelle de l’alose vraie
- La pêche des silures

Un kit matériel atelier et travaux pratiques utilisable en classe sera mis en place et se composera d’un petit aquarium, d’une pompe, d’un filtre, d’un thermomètre, d’un ensemble de tuyau, d’une unité réfrigérante et d’une épuisette. Cet ensemble permettra de faire incuber des œufs de saumon en classe. Le coût du kit est estimé à 530€. Des classes ont

déjà été contactées (les classes de sciences des collèges de La Force et de Beaulieu sur Dordogne) pour recevoir cet outil pédagogique dès 2009.

3.3.3 *Parcours découverte*

La visite sera effectuée avec un animateur pour orienter et commenter le parcours. Le sentier, balisé, décrira un parcours déterminé (annexe 1), passant par les bornes d'information ainsi que par les éléments importants de la pisciculture, tels que l'étang renfermant les géniteurs de saumon atlantique, l'écloserie et les bassins de grossissement. Le public sera amené à longer l'étang puis à transiter entre les bassins par de larges sentiers. Cependant, pour assurer la sécurité des visiteurs, des gardes corps seront installés le long du plan d'eau. Les bornes d'information seront au nombre de 6 et sont prévues amovibles afin de ne pas gêner l'activité de la pisciculture. Le coût de ces panneaux d'interprétation est estimé à 4500€.



Le kit de panneaux, sera un support d'explication pour la visite de Castels (pouvant être accroché dans la salle ou mis en place à l'extérieur).

Thématiques envisagées :

- Plan du site, implantation des installations et circulation de l'eau
- Le cycle du saumon
- Les géniteurs (piège Tuilières et centre Bergerac, poissons sauvage / élevage en eau douce 1^{ère} génération)
- Ecloserie (reproduction artificielle, nombre d'œufs, durées d'incubation, maintenance entretien)
- Plate forme alevinage (nombre alevins, nourriture, durée période, mise à l'eau, marquage, maintenance entretien)
- Bassins smolts (nombre alevins, mise à l'eau, smoltification)

3.3.4 *Estimation du coût des travaux / devis*

L'aménagement de la salle de Castels en salle d'exposition / projection nécessite la réalisation de travaux de mise en conformité du local pour recevoir du public, ainsi que l'achat de matériels. Un aménagement extérieur (annexe 3) doit être réalisé afin de pouvoir accueillir un public handicapé (revêtement en calcaire compacté).

Travaux	Coût *
extincteurs	558,53
portes coupe feu et porte 90 cm	359,22
peintures	2284,02
menuiserie et pose faux plafond	3609,07
électricité	2944,33
aménagement WC handicapés	412,61
ressorts fermes portes	45
signalétique	300
revêtement en calcaire	897

Total travaux aménagement	11409,78
----------------------------------	-----------------

Matériels	Coût *
Chaises / tables	1000
Informatique et multimédia	2573,99
Total matériels projection	3573,99

Total aménagement salle et extérieur *	14983,77
---	-----------------

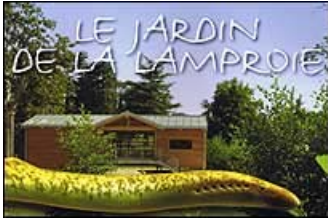
* Prix TTC exprimés en euros

3.4 Expositions itinérantes

3.4.1 Animations / expositions chez les partenaires

Description des premiers partenaires et définition de la collaboration

- ✦ Le Jardin de la Lamproie



Le Jardin de la Lamproie situé sur la commune de Ste Terre en Gironde. Cette structure est un écomusée ouvert toute l'année et dont entrée est gratuite. Elle abrite l'office du tourisme et les bureaux de la Confrérie de la Lamproie.

Il s'agit d'un nouveau parc à thème unique en Aquitaine, composé :

- d'un jardin de 5000m² avec la végétation de bord de rivière
- d'une esplanade centrale abritant l'Office de Tourisme et sa boutique d'une part (informations touristiques, ventes de produits régionaux), et l'exposition sur le mystérieux poisson migrateur d'autre part (lamproies en aquarium, film documentaire sur sa pêche, migration et reproduction, la façon de la cuisiner à la bordelaise...)

Activité : ouverture de l'écomusée à destination des groupes, stages de cuisine de lamproie à la bordelaise (mars et avril), dégustation de vin, conférences, expositions...

La nouveauté 2008 du Jardin de la Lamproie est la mise en place d'animations scolaires et grand public. MI.GA.DO. sera inséré dans la programmation de ces animations et des expositions.

✦ Le Parc de l'Estuaire

Le Parc de l'Estuaire situé sur la commune de St Georges de Didonne en Charente Maritime. Cette structure est un centre de découverte et de sensibilisation à l'environnement avec le label « Pôle Nature de Charente Maritime ». Elle propose des ateliers pédagogiques en lien avec l'environnement naturel et humain de l'Estuaire de la Gironde. Conçus en tenant compte des programmes scolaires officiels de l'Education Nationale, ce sont de véritables ateliers de compréhension de l'Estuaire qui complètent « grandeur nature » le travail respectif des enseignants et de leurs élèves.

✦ Le Pôle Nature de Vitrezay



Le Pôle Nature de Vitrezay est situé à proximité d'un petit port entre estuaire et marais dans le département de Charente Maritime. Cette structure est un centre de découverte et de sensibilisation à l'environnement avec le label « Pôle Nature de Charente Maritime ».

MI.GA.DO. sera inséré dans leur programme d'animations des deux Pôles Nature et réalisera ainsi des expositions commentées. Un animateur. MI.GA.DO. va alors soutenir leur équipe dans l'accueil du public lorsque le thème abordé portera sur « les poissons migrateurs ».

✦ La Maison de l'Eau et de la Pêche (MEP)

La Maison de l'Eau et de la Pêche est située sur la commune de Neuvic en Corrèze. Cette structure propose des animations et expositions sur le milieu aquatique en général.

La collaboration avec la MEP 19 a été définie lors d'une réunion entre le directeur de la structure et MI.GA.DO. le 11 décembre 2008 pour déterminer les actions à mettre en place.

MI.GA.DO. réalisera des animations / expositions lorsque le thème abordé portera sur « les poissons migrateurs ». Des projets de conception de nouveaux panneaux en commun et de mise en place de projets pédagogiques ont émanés.

Exposition itinérante « poissons migrateurs »

L'exposition sera prêtée gracieusement aux différents partenaires pour être exposée dans leurs locaux et commentée par un animateur MI.GA.DO. pour les groupes.

L'exposition actuelle composée de 5 panneaux (80 cm x 109,5 cm) :

- présentation de l'association MI.GA.DO. (contexte, objectifs, espèces visées, missions, aire d'intervention, partenaires techniques et financiers)
- 4 panneaux retraçant l'histoire, le cycle biologique et la situation actuelle de 4 espèces de poissons migrateurs

Cette exposition sera améliorée par une mise à jour et complétée par de nouveaux panneaux en suivant le cahier des charges établi.

Perspectives de nouvelles expositions itinérantes

Il est prévu, au cours de l'année 2008, de créer au moins une nouvelle exposition itinérante qui sera proposée aux partenaires.

- ✦ Les relations entre les Hommes et la rivière : impact sur les poissons migrateurs
- ✦ Impact de l'hydroélectricité sur les poissons migrateurs
- ✦ Le programme de restauration du saumon

Animations

Les animations se feront sur rendez vous, dans le cadre des animations déjà mises en place dans les structures partenaires. Les interventions MI.GA.DO. seront prises en compte dès l'année 2008 et seront insérées dans les programmes d'animations des différents partenaires. Le support de présentation sera l'exposition itinérante décrite précédemment ou un PowerPoint ou encore projection de film, en fonction de la demande du partenaire.

5. BILAN ET PERSPECTIVES

L'ouverture de l'E.R.P. et du sentier pédagogique est en bonne voie mais se heurte à la complexité et à la lenteur des procédures administratives. Etablir des partenariats avec les structures déjà en place dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement et travailler en collaboration avec l'Education Nationale est une étape particulièrement longue mais cependant indispensable afin d'établir une cohérence et une complémentarité chez l'ensemble des acteurs de la pédagogie environnementale. Actuellement, le travail est à :

- 1) La réception des devis, le choix des prestataires et le lancement travaux
- 2) Le montage du dossier de demande préalable à déposer en mairie pour l'aménagement du local d'exposition / projection de Castels.
- 3) Le rapprochement avec l'établissement public EPIDOR pour la mise en relation avec les structures compétentes pour la réalisation des différents panneaux pédagogiques.

- 4) La mise en place des différents supports de projection : présentations PowerPoint, montages vidéo, création de diaporamas, ...
- 5) Le montage du dossier de demande de validation par l'inspection académique du projet d'animations pour les élèves du premier degré.
- 6) La finalisation de la brochure destinée aux chefs d'établissements du second degré, pour proposer nos interventions pédagogiques.
- 7) L'établissement et la finalisation des partenariats avec les structures de sensibilisation à l'environnement

Registre des échéances des prochaines actions :

Fin 2007 :

- Début des travaux d'aménagement de la salle d'exposition / projection de Castels
- Contact avec les prestataires retenus en partenariat avec EPIDOR pour la réalisation des panneaux pédagogiques destinés à l'aménagement de Castels

Janvier 2008 :

- Début des animations et expositions itinérantes, grâce à l'insertion de nos interventions dans les programmes des différents partenaires.
- Mise en place des œufs de saumon dans l'incubateur de terrain avec les élèves du collège de Beaulieu sur Dordogne
- Etablissement et finalisation de nouvelles collaborations auprès d'autres structures afin d'élargir notre champ d'action.

Février - Mars 2008 :

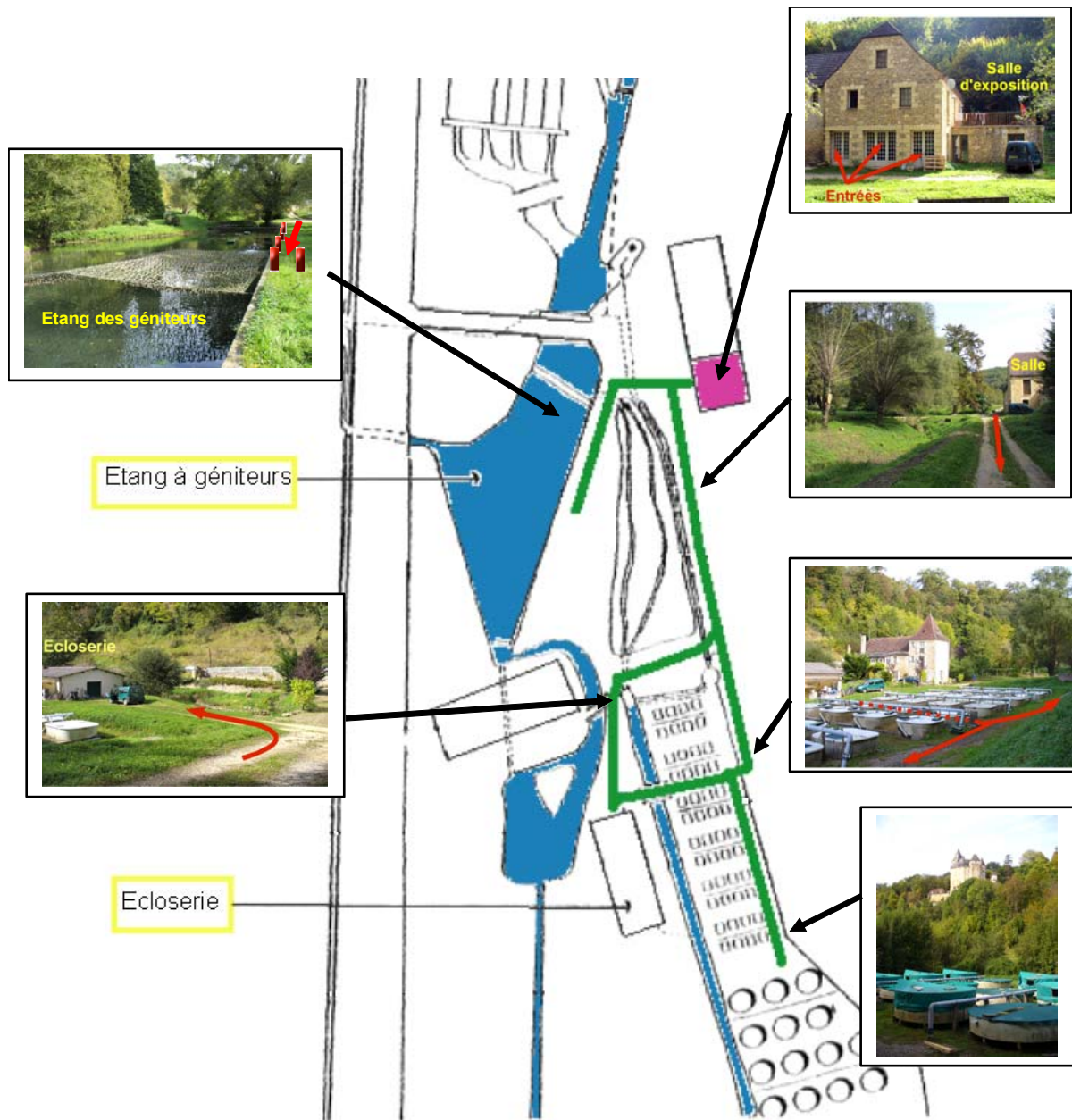
- Contact avec les établissements scolaires du second degré afin de proposer nos interventions pédagogiques en classe dans un premier temps

Avril - Septembre 2008 :

- Ouverture de l'exposition permanente et du sentier pédagogique de la pisciculture de Castels.
- Déversements d'alevins de saumons avec les élèves du collège de Beaulieu sur Dordogne

Octobre - Décembre 2008 :

- Sortie d'un premier bulletin d'information / sensibilisation
- Réalisation de fiches pédagogiques
- Elaboration de nouvelles activités pédagogiques pouvant s'inscrire dans les projets d'école (ateliers « communication » alliant les disciplines « français » et « informatique »)

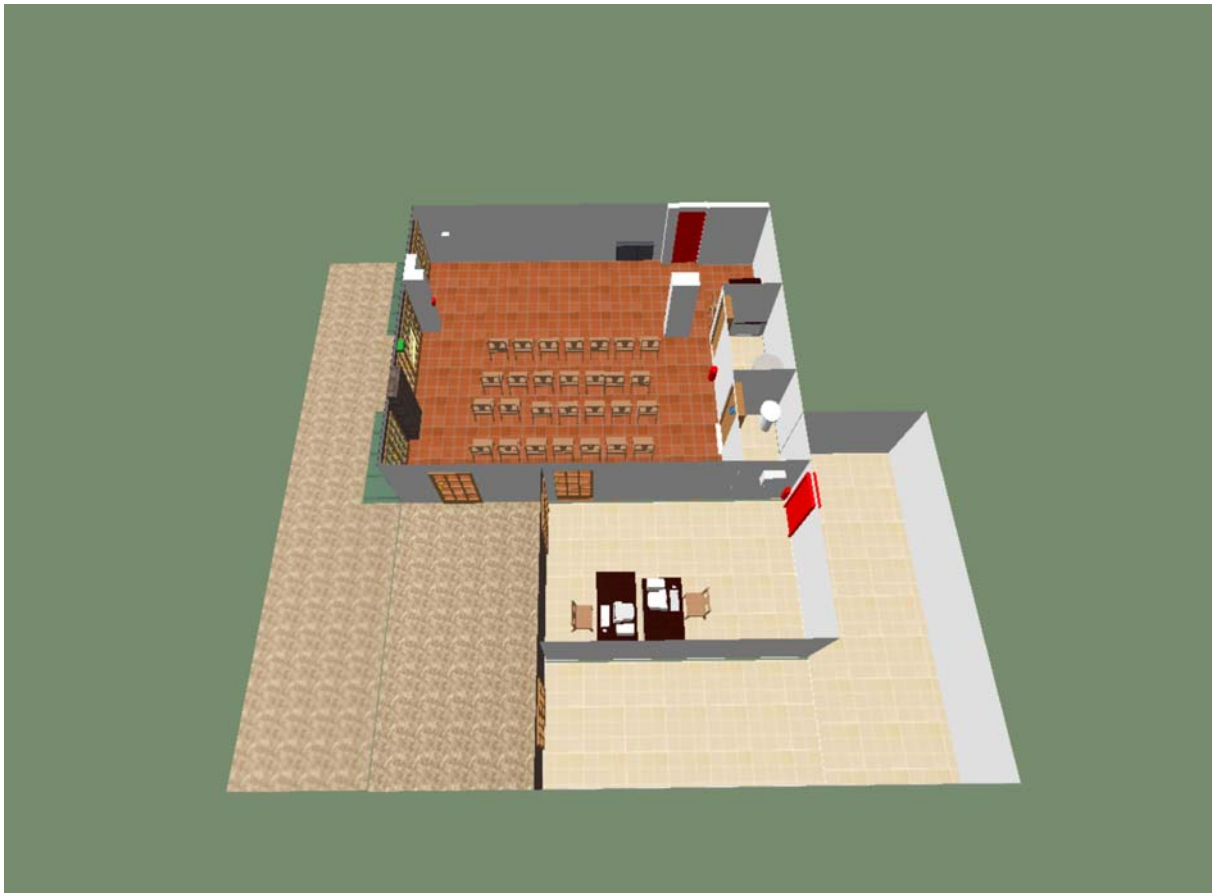


Détail du parcours

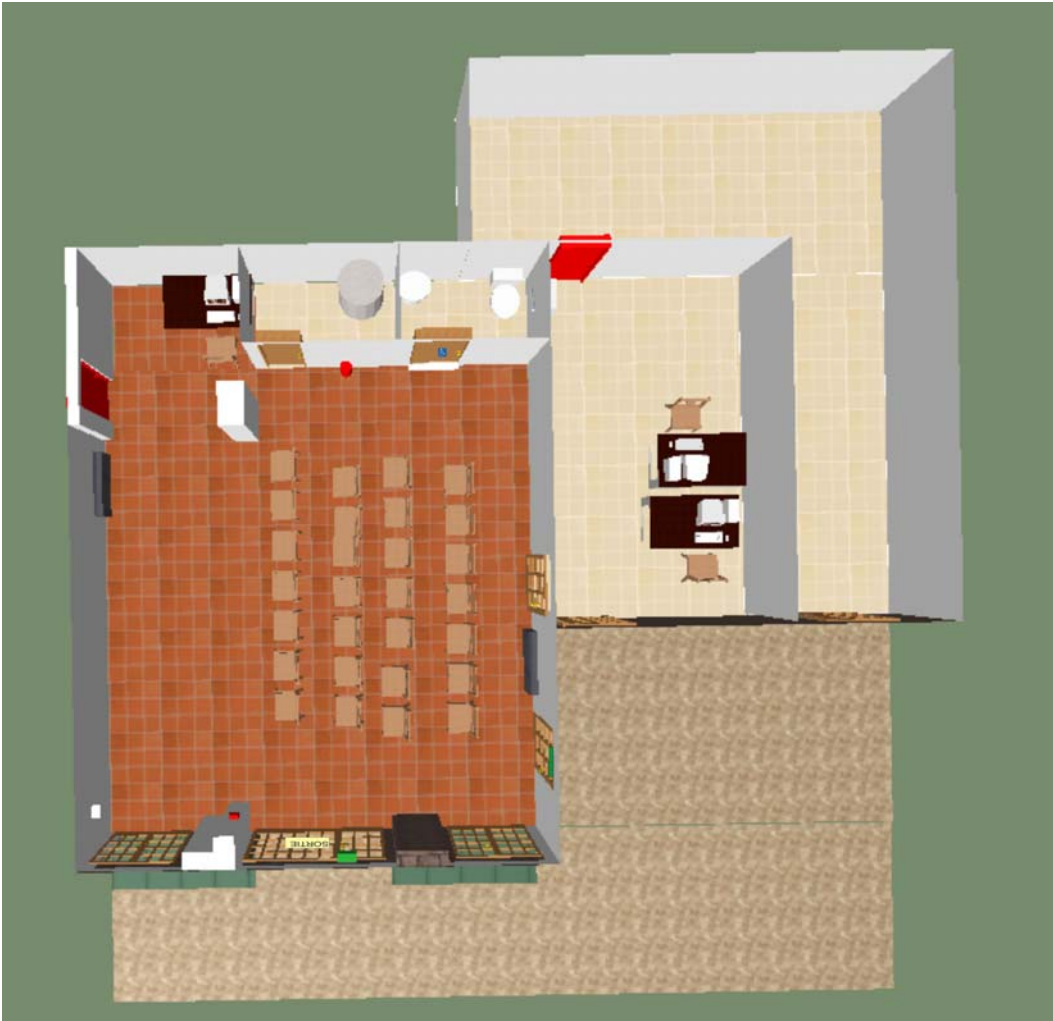
Echelle 1/1000



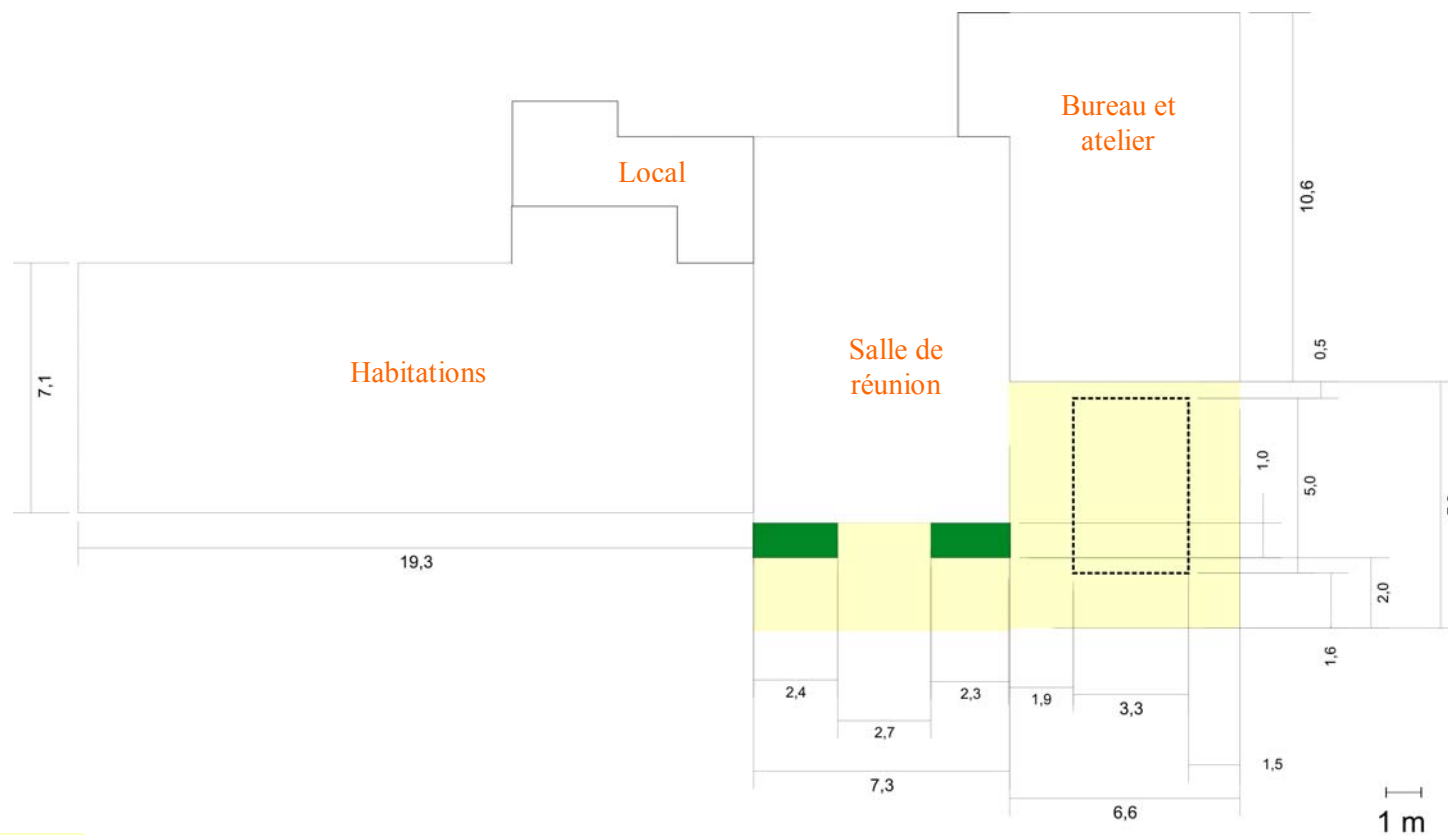
Plan 3D de l'aménagement extérieur





Plan 3D de l'aménagement intérieur (A)



Plan 3D de l'aménagement intérieur (B)



 Surface en calcaire compacté

 Surface en pelouse pour créer un contraste visuel et tactile afin de repérer l'entrée



Place de stationnement adaptée aux personnes handicapées
5 m x 3.3 m

Plan coté de l'aménagement extérieur

Echelle 1/200

Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.